



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 6 décembre 2013 — N° 103

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme France Audet.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de remercier les bénévoles d'Opération Nez rouge.

M. Claveau (Dubuc) fait une déclaration afin de rendre hommage au Cercle des fermières de Petit-Saguenay.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant une retraite bien méritée pour Mme Huguette Joly du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration concernant la 7^e édition de la Guignolée du Buffet des Continents de Gatineau.

6 décembre 2013

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souhaiter ses meilleurs vœux au Service bénévole d'entraide de Vimont-Auteuil.

Mme Zakaïb (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire d'Alfred Dallaire Memoria.

À 9 h 53, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 17.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 67 Loi sur l'assurance autonomie

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 67.

6 décembre 2013

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 69 Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 69.

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le plan stratégique 2013-2017 du Conseil du statut de la femme.
(Dépôt n° 1436-20131206)

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose les états financiers et les états du traitement 2012-2013, ainsi que les rapports sur la performance et les perspectives de développement des institutions suivantes :

HEC Montréal	(Dépôt n° 1437-20131206)
Polytechnique Montréal	(Dépôt n° 1438-20131206)
Université Bishop's	(Dépôt n° 1439-20131206)
Université de Concordia	(Dépôt n° 1440-20131206)
Université Laval	(Dépôt n° 1441-20131206)
Université du Québec (siège social)	(Dépôt n° 1442-20131206)

6 décembre 2013

Télé-Université du Québec (TÉLUQ)	(Dépôt n° 1443-20131206)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1444-20131206)
Université du Québec à Chicoutimi	(Dépôt n° 1445-20131206)
Université du Québec en Outaouais	(Dépôt n° 1446-20131206)
Université du Québec à Rimouski	(Dépôt n° 1447-20131206)
Université du Québec à Trois-Rivières	(Dépôt n° 1448-20131206)
Institut national de recherche scientifique (INRS)	(Dépôt n° 1449-20131206)
École de technologie supérieure (ÉTS)	(Dépôt n° 1450-20131206)
Université du Québec à Montréal (UQAM)	(Dépôt n° 1451-20131206)
Université de Montréal	(Dépôt n° 1452-20131206)
Université McGill	(Dépôt n° 1453-20131206)

Puis il dépose :

Les états financiers et l'état du traitement 2012-2013 de l'École nationale d'administration publique;
(Dépôt n° 1454-20131206)

Les états financiers et l'état du traitement 2012-2013 de l'Université de Sherbrooke;
(Dépôt n° 1455-20131206)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
(Dépôt n° 1456-20131206)

Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 du Comité sur les affaires religieuses.
(Dépôt n° 1457-20131206)

6 décembre 2013

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

La planification stratégique 2013-2016 du Commissaire à la lutte contre la corruption.

(Dépôt n° 1458-20131206)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 octobre 2013 par Mme Vallières (Richmond) concernant la révision des prestations du Régime québécois d'assurance parentale lors d'un deuil périnatal.

(Dépôt n° 1459-20131206)

Dépôts de rapports de commissions

M. Marcoux (Vaudreuil), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui a siégé afin de procéder aux auditions suivantes :

Le 19 septembre 2013, sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances; le 25 septembre 2013, sur la non-production de déclarations à Revenu Québec; le 2 octobre 2013, sur le contrôle et la surveillance de l'assainissement des eaux usées municipales et le contrôle et la surveillance de la production d'eau potable; le 9 octobre 2013, sur les interventions gouvernementales dans le secteur minier; le 23 octobre 2013, sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement; le 30 octobre 2013, sur la gestion administrative du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; le 6 novembre 2013, sur la gestion administrative de la Régie de l'assurance maladie du Québec; le 13 novembre 2013, sur les services à domicile. La Commission s'est également réunie en séances de travail les 19 et 25 septembre, les 2, 9, 23 et 30 octobre, ainsi que les 6 et 13 novembre 2013, relativement à ces mandats. Le rapport contient 35 recommandations.

(Dépôt n° 1460-20131206)

Mme Bouillé (Iberville), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 26, 27, 29 novembre et les 2, 3 et 4 décembre 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*. La Commission s'est également réunie en séances de travail les 2 et 5 décembre 2013, relativement à ce mandat. Le rapport contient 18 recommandations.

(Dépôt n° 1461-20131206)

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 5 décembre 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1462-20131206)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 20 et 21 août 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010. La Commission s'est également réunie en séances de travail le 28 novembre 2012, le 28 mai, les 20 et 21 août, le 3 octobre, ainsi que le 5 décembre 2013 relativement à ce mandat. Le rapport contient 3 recommandations.

(Dépôt n° 1463-20131206)

6 décembre 2013

Dépôts de pétitions

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 319 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la gratuité des envois postaux de factures et états de compte.
(Dépôt n° 1464-20131206)

M. Cardin (Sherbrooke) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 4 092 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification du programme de remboursement de pompe à insuline pour tous les diabétiques de type 1.
(Dépôt n° 1465-20131206)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Cardin (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 621 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification du programme de remboursement de pompe à insuline pour tous les diabétiques de type 1.
(Dépôt n° 1466-20131206)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

6 décembre 2013

Motions sans préavis

Mme Marois, première ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 121 et 122 de la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1), soit constituée une liste de membres suppléants pour la Commission de la fonction publique, pour une période d'une année à compter du 6 décembre 2013 :

M. Bernard Bastien, arbitre de griefs et de différends;
M^e Francine Beaulieu, arbitre de griefs et médiatrice dans le secteur de l'éducation;
M. Pierre A. Fortin, arbitre de griefs et de différends dans les secteurs public et privé;
Mme Claire Laforest, ex-membre de la Commission de la fonction publique;
M. Marc Poulin, arbitre de griefs et de différends;
M^e Jean-Paul Roberge, avocat à la retraite et ex-membre de la Commission de la fonction publique.

Puis elle dépose :

Les curriculum vitae des six membres suppléants et un extrait de la Loi sur la fonction publique.

(Dépôt n° 1467-20131206)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 122 de la Loi sur la fonction publique, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 77 en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

6 décembre 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, première ministre, conjointement avec M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec offre ses plus sincères condoléances au peuple sud-africain ainsi qu'à la famille et aux proches de Nelson Mandela;

QU'elle salue sa lutte patiente et rassembleuse pour libérer les siens ainsi que ses efforts pour réconcilier les Sud-Africains malgré les profondes blessures infligées par l'apartheid;

QU'elle reconnaisse l'héritage précieux laissé à l'humanité tout entière par cet homme à la destinée et au courage exceptionnels dont la soif de justice, le courage exemplaire et le sens de la réconciliation ont transformé l'histoire de tout un continent.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gaudreault (Hull), conjointement avec Mme Marois, première ministre, M. Duchesneau (Saint-Jérôme), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, ce 6 décembre, de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes instituée à la suite de la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal en 1989.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

6 décembre 2013

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Roy (Montarville), conjointement avec M. Arcand (Mont-Royal) et M. Rathé (Blainville), présente une motion concernant le financement des universités; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme David (Gouin) présente une motion concernant la communauté algonquine de Lac Barrière; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que la corruption est un phénomène mondial et que le Québec n'est évidemment pas épargné;

QU'elle constate que la corruption freine le développement économique, mine la démocratie ainsi que ses institutions, et coûte cher au trésor public;

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du fait que la lutte contre la corruption et la collusion constitue une priorité pour le gouvernement du Québec et pour l'ensemble des Québécois;

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de lutte contre la corruption, lundi le 9 décembre.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 décembre 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Proulx (Sainte-Rose), Mme Gaudreault (Hull), Mme St-Laurent (Montmorency), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la traite des personnes, qui se caractérise par le fait de recruter, de transporter, de recevoir, de détenir, de cacher ou d'héberger une personne ou d'exercer un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une personne en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation, touche particulièrement les femmes et les adolescentes;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre en place des mesures visant à lutter contre la traite des personnes et d'entamer une réflexion sur le retour des cours d'éducation sexuelle à l'école;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de remettre en 2014 son plan d'action en matière d'exploitation sexuelle, plan d'action découlant du comité interministériel qui devra proposer des actions en vue de contrer l'exploitation sexuelle, laquelle inclut l'hypersexualisation, la prostitution, de même que la traite des femmes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et de venir en aide aux femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits, soit adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 35 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 65, Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 65 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée, en conséquence, le projet de loi n° 51 est adopté.

À 13 h 18, à la demande de M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 13 h 39.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, propose que le principe du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

6 décembre 2013

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 78 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 70 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 70 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 11 février 2014, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 15 h 16, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 février 2014, à 13 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 6 décembre 2013, à 16 h 08, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Ouimet (Fabre), le représentant du chef de l'opposition officielle, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 35 Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits

6 décembre 2013

- n° 45 Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
- n° 51 Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives
- n° 64 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n° 65 Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic
- n° 207 Loi concernant la Ville de Windsor
- n° 211 Loi concernant la Ville de Sherbrooke

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, première ministre :

(Vote n° 77)

POUR - 107

Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Malavoy (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Beaudoin (PQ)	Dubé (CAQ)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	Duchesne (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Bergman (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Marcoux (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Dufour (PQ)	Marois (PQ)	Roy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Marsan (PLQ)	(Arthabaska)
(Mégantic)	Ferland (PQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	McKay (PQ)	(Montarville)
(Jean-Talon)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bouillé (PQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Breton (PQ)	(Hull)	Ouellette (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Gautrin (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Gendron (PQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Cardin (PQ)	Goyer (PQ)	Page (PQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Traversy (PQ)
Champagne (PQ)	Hébert (PQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Chapadeau (PQ)	Hivon (PQ)	(Rimouski)	Trudel (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trudel (CAQ)
Claveau (PQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Larouche (PQ)	Proulx (PQ)	Vallée (PLQ)
Daneault (CAQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Ratthé (IND)	Vien (PLQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
De Courcy (PQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	(Duplessis)	Zakaïb (PQ)
Deltell (CAQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	
Diamond (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
Drainville (PQ)	Lévesque (CAQ)	Richer (PQ)	

6 décembre 2013

Sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles :

(Vote n° 78)

POUR - 103

Beaudoin (PQ)	Drainville (PQ)	Lévesque (CAQ)	Richer (PQ)
Bédard (PQ)	Drolet (PLQ)	Malavoy (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	Dubé (CAQ)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bergman (PLQ)	Duchesne (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Duchesneau (CAQ)	Marcoux (PLQ)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	Dufour (PQ)	Marois (PQ)	Roy (CAQ)
(Mégantic)	Dutil (PLQ)	Marsan (PLQ)	(Montarville)
Bolduc (PLQ)	Ferland (PQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	McKay (PQ)	(Arthabaska)
Bonnardel (CAQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bouillé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Breton (PQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	(Hull)	Ouellette (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Caire (CAQ)	Gautrin (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Cardin (PQ)	Gendron (PQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Goyer (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Champagne (PQ)	Hamad (PLQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Chapadeau (PQ)	Hébert (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trudel (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Charlebois (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	(Rimouski)	Trudel (CAQ)
Claveau (PQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PQ)	Vallée (PLQ)
Daneault (CAQ)	Larouche (PQ)	Ratthé (IND)	Vien (PLQ)
David (IND)	Le Bouyonnec (CAQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
De Courcy (PQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	(Duplessis)	
Deltell (CAQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	
Diamond (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	